

RÈGLES DE L'ÉPREUVE DE NATATION UIPM

L'ÉPREUVE

3.1 PRÉSENTATION DE L'ÉPREUVE

3.1.1 L'épreuve de natation

L'épreuve de natation est une épreuve freestyle. Les pentathlètes peuvent nager et changer toute course ou style. Au virage et à l'arrivée, le pentathlète doit toucher l'extrémité de la piscine avec une partie de son corps.

3.1.2 Les distances

Âge	Individuel	À relais
Senior, Junior En dessous de 19 (YA), en dessous de 17 (YB)		
En dessous de 15 (YC), en dessous de 13 (YD)		
En dessous de 11 (YE), en dessous de 9 (YF)		

3.2 LES AUTORITÉS

À toutes les compétitions officielles UIPM, il doit y avoir un directeur de natation, un Arbitre, un Starter, un assistant aux faux départ, un inspecteur en chef de virages, des inspecteurs de virages, des juges d'arrivée, un directeur de la course, un chronométreur en chef, des chronométreurs et un annonceur. Sur une question de fait, une décision prise par l'officiel concerné est définitive.

3.2.1 Le directeur de natation

- i) mandate tous les responsables nommés ci-haut et est responsable de la gestion, c'est-à-dire de coordonner les activités de tous les responsables nommés;
- ii) gère les plaintes reçues de la part des pentathlètes / représentants des équipes liées à l'événement en cours.

3.2.2 L'arbitre

- i) il détient la responsabilité de l'application des règles de compétition de l'UIPM. Il peut intervenir à tout moment afin d'assurer le respect de ces règles;
- ii) Il détermine le placement en fonction des outils de mesure officiel, lorsqu'utilisé. S'il n'y a pas d'équipement automatique, l'arbitre détermine le placement en cas de désaccord entre les juges d'arrivée et les temps enregistrés;
- iii) au début de chaque manche, des signaux aux pentathlètes par une série de sifflets courts qu'ils sont invités à enlever tous les vêtements, sauf pour les vêtements de bain, puis par un long coup de sifflet par la suite qu'ils doivent prendre leurs positions sur le bloc de départ;
- iv) lorsque les pentathlètes et les responsables sont prêts à commencer, indiquer au starter avec un bras étendu que les pentathlètes sont maintenant sous son contrôle;

- v) donner le signal "réinitialiser le chronomètre" pour les chronométreurs après que toutes les données de la manche précédente soient recueillies.
- 3.2.3 Le starter**
- i) a le plein contrôle des pentathlètes jusqu'à ce que l'arbitre les appelle pour venir à lui;
 - ii) rapporte un pentathlète à l'arbitre pour avoir retardé le départ, refusé de respecter un ordre ou pour toute autre faute qui a lieu au départ;
 - iii) a le pouvoir de décider si le départ est correct, sous réserve du contrôle de l'arbitre. Une fois que le signal de départ a été donné le starter ne doit pas changer d'avis et ne doit pas rappeler les pentathlètes;
 - iv) doit se tenir sur le côté de la piscine environ à cinq mètres de l'extrémité de départ de sorte que les chronométreurs puissent voir et que les pentathlètes puissent entendre le signal de départ.
- 3.2.4** L'assistant aux faux départ est responsable de la manipulation de la corde de faux départ lorsqu'indiqué par le starter.
- 3.2.5 Le chef inspecteur de tours**
- i) veille à ce que les contrôleurs de virages remplissent leurs fonctions pendant l'événement;
 - ii) reçoit leurs rapports si une infraction a été commise et présente les rapports à l'arbitre immédiatement.
- 3.2.6 Les inspecteurs de virages**
- i) seront attribués pour deux voies à l'extrémité de la piscine et assure que les pentathlètes sont conformes aux règles pertinentes pour le tournage;
 - ii) rapporte toute violation des règles à l'inspecteur en chef de tours.
- 3.2.7 Le Directeur de Course**
- i) Rassemble les pentathlètes au début de chaque manche;
 - ii) vérifie les maillots de bain, refusant tout pentathlète avec un maillot de bain conforme à aller au départ;
 - iii) refuse tout pentathlète qui a utilisé de l'huile ou d'une autre solution de graisse sur leur corps avant d'aller au départ;
 - iv) est responsable de veiller à ce que les pentathlètes soient prêts pour le démarrage avant toute manche.
- 3.2.8 Les juges d'arrivée** doivent enregistrer l'ordre d'arrivée des pentathlètes.
- 3.2.9 Le chronométreur en chef**
- i) Assigne les positions de tous les chronométreurs à la fin à partir de la piscine et attribue les couloirs dont ils sont responsables;
 - ii) désigne deux chronométreurs supplémentaires pour remplacer tout chronométreur dont la montre n'a pas démarré ou arrêté lors de l'événement, ou pour toute autre raison ne sont pas en mesure d'enregistrer le temps;
 - iii) recueille de chaque chronométreur une carte indiquant le temps enregistré et, si nécessaire, inspecte leur montre;
 - iv) examine et enregistre le temps officiel sur la carte pour chaque couloir.
- 3.2.10** Il doit y avoir au moins deux chronométreurs nommés pour chaque voie dans toutes les compétitions officielles UIPM. Il est de la responsabilité des chronométreurs à:

- i) prendre le temps de les pentathlètes dans le couloir qui leur est assigné;
 - ii) démarrer leurs montres au signal de démarrage et d'arrêt quand les pentathlètes dans leur couloir touchent l'extrémité de la piscine, après avoir terminé la course;
 - iii) enregistrer les temps de leurs montres sur la carte pour leur voie et, si nécessaire, présenter leurs montres pour l'inspection;
 - iv) ne doit pas effacer leur montre jusqu'à ce qu'ils aient reçu le signal "montres Claires";
 - v) agir en tant que contrôleur de virages à leur extrémité de la piscine.
- 3.2.11 Le présentateur maintient les pentathlètes et les spectateurs informés sur le déroulement de l'événement. En particulier, l'annonceur présente les athlètes avant chaque chaleur, diffuse les temps de natation des pentathlètes de la chaleur précédente, annonce les faux départs et après la dernière manche, déclare les résultats après deux événements.
- 3.3 ORGANISATION ET HORAIRE DE L'ÉPREUVE**
- 3.3.1 Heats and Lanes
- i) Les pentathlètes ou équipes seront placées en fonction de leur temps de natation PWR. Dans les compétitions de natation à relais les listes de départ seront organisées en fonction des temps de nage: d'abord par la compétition individuelle précédente et s'il n'y a pas de compétition individuelle, alors de leur temps de natation de PWR.
 - ii) Si le pentathlète n'a pas de temps enregistré dans le PWR, la manche de natation sera déterminée selon les temps de natation enregistrés.
 - iii) Le TD / NTO peut autoriser un temps d'entrée en cas d'absence de l'entraîneur.
 - iv) Dans la finale, ils nagent selon leur temps dans les qualifications. À chaque manche le pentathlète avec le meilleur temps va nager dans la voie du centre de la piscine.
 - v) Le nombre de pentathlètes dans chaque manche doit rester aussi égale que possible, avec les manches contenant plus d'athlètes plus tard en cas de besoin.
 - vi) Le LOC doit indiquer à la réunion technique combien de nageurs seront dans chaque manche et dans quels couloirs, le cas échéant ne seront pas utilisés.
 - vii) Dans une piscine avec un nombre pair de 6, 8 ou 10 voies, la voie centrale sera de 3, 4 ou 5. Le pentathlète qui détient le deuxième temps le plus rapide doit être placé à la gauche du plus rapide (qui est au centre), puis en alternant les autres à droite et à gauche ordre décroissant de leur temps de natation.
 - viii) Les athlètes sont rassemblés par des manches de la Chambre d'appel, puis conduits dans un défilé à la ligne de départ, à côté des blocs de départ. Dans ce lieu ils sont présentés individuellement (au moins la voie, nom et nation) par l'annonceur, à partir de la voie 1.
- 3.3.2 **Contrôle dans la chambre d'appel**
- Pentathlètes avec maillots de bain non conforme ne seront pas autorisés à concourir à moins qu'ils ne changent de maillots de bain appropriée avant le début de la présentation. Disqualification sera appliquée si un pentathlète refuse de se conformer à cette règle. Pentathlètes avec de l'huile ou de la graisse sur le corps sera disqualifié immédiatement.
- 3.4 CONDUITE DU CONCOURS / JUGEMENT DE LA PERFORMANCE**
- 3.4.1 **Le départ**
- i) Le début commence par une plongée. Sur le long coup de sifflet de l'arbitre les pentathlètes doivent marcher sur le bloc de départ et y rester. Sur la commande de démarrage "À vos marques" les pentathlètes doivent immédiatement prendre une

position de départ avec au moins un pied à l'avant du bloc de départ. Lorsque tous les concurrents sont immobiles, le starter donne le signal de départ à l'aide d'un départ pistolet, corne, sifflet ou commande.

ii) Dans le cas d'un faux départ, le pentathlète responsable sera pénalisé et il sera annoncé au cours de la manche quel pentathlète ou quelle l'équipe seront pénalisés. Un tel faux départ est donné

1. si un pentathlète saute ou tombe dans l'eau avant que la commande "À vos marques»;
 2. si après la commande "À vos marques" tout pentathlète saute ou tombe dans l'eau avant que le signal de départ; Dans ce cas, la corde de faux départ sera utilisé;
 3. si un pentathlète commence leurs mouvements de départ avant le signal de départ.

iii) Un pentathlète qui est blessée peut commencer dans l'eau en tenant le rail de la piscine. Un pentathlète qui, de l'avis de l'arbitre, a été salie de manière à ce qu'ils ont été entravés, doit être autorisé à nager à nouveau après une période appropriée de repos.

3.4.2 L'arrivée

Après avoir terminé, le pentathlète doit rester dans l'eau, dans la voie affectée, jusqu'à ce que l'arbitre a donné la permission de sortir de l'eau en utilisant un panneau de sifflet et de la main.

i) Le pentathlète ne peut pas sortir de l'eau par la face avant.

ii) Le pentathlète est pas autorisé à quitter la ligne de natation avant le commandement de l'arbitre.

iii) Dès que la dernière manche est terminée, l'arbitre siffle et les pentathlètes doit quitter la piscine. L'arbitre peut alors confirmer que la compétition est terminée et donne la permission pour la piscine soit ouverte à tous les pentathlètes.

3.5 POINTAGE

Les points et les positions sont décidées par le temps réel. A Catégorie A compétitions officielles UIPM un dispositif de chronométrage électrique d'enregistrement 1/100 secondes est obligatoire.

3.5.1 Enregistrement du temps

i) Lorsque l'équipement de jugement et de chronométrage automatique approuvé par la FINA est fourni, il doit être utilisé pour déterminer le gagnant, le placement et les temps pour chaque voie. Les résultats et les temps ainsi déterminés ont préséance sur les décisions des chronométreurs.

ii) Dans le cas d'une panne ou d'une défaillance mécanique du équipement automatique, les décisions des chronométreurs seront prioritaires et doivent être fait référence à tous les temps manuels enregistrés dans cette manche particulière.

iii) Lorsque deux chronométreurs sont utilisés pour une voie et les temps enregistrés ne sont concordent pas, alors le temps moyen des deux temps enregistrés seront prises. Quand un seul chronométreur est utilisé par voie alors son temps enregistré est d'être le temps favorable.

3.5.2 Calcul des points

Pour le calcul du score, les temps seront enregistrés:

02:30.00 – 32 = 250 points

02:30.33 – 65 = 249 points

02:30.66 – 99 = 248 points.

3.6 INFRACTIONS ET PÉNALITÉS

3.6.1 Un pentathlète ou une équipe est pénalisée par la déduction de 10 points pour:

- i) faire un pas un fond de la piscine
 - ii) ne pas toucher le bout de la piscine avec une partie du corps en tournant;
 - iii) quitter son couloir de natation avant d'en avoir l'ordre
 - iv) sortir de la piscine par la face avant;
 - v) après que la dernière manche soit terminée, entrer dans l'eau sans attendre la permission de l'arbitre.
- 3.6.2 Un pentathlète ou une équipe est éliminée pour:
- i) partir des mouvements de départ avant le signal de départ ou de sauter ou de tomber dans l'eau après la commande "Prenez vos marques" et avant le signal de départ;
 - ii) retarder un départ, refuser de respecter un ordre ou pour toute autre faute qui a lieu au départ;
 - iii) sauter ou en tomber dans l'eau avant la commande "À vos marques";
 - iv) en utilisant tout autre dispositif qui peut aider la pentathlètes vitesse, sa flottabilité ou son endurance pendant la nage, comme des gants palmés, des palmes et des nageoires;
 - v) changement incorrect de relais.
- 3.6.3 Un pentathlète est disqualifié et leur équipe éliminée pour:
- i) volontairement, et intentionnellement, pousser, traverser à la nage ou obstruer un autre pentathlète de manière à entraver leurs progrès ou provoquer un faux départ.
 - ii) utiliser de l'huile ou de la graisse
 - iii) refuser de porter un maillot de bain conforme maillots

PARTIE B ÉQUIPEMENT INDIVIDUEL

3.7 MAILLOT DE BAIN

Seuls les maillots de bain approuvés par la FINA comme indiqué dans sa liste de maillots de bain approuvés de l'année précédente et actuelle peuvent être portés dans une compétition officielle UIPM Catégorie A et B.

3.7.1 Conditions

Tous les maillots de bain des pentathlètes doivent être en bon état et non transparent.

3.7.2 Nombre de pièces

Dans les compétitions de natation, le concurrent doit porter un seul maillot de bain une pièce pour les hommes et une ou deux pièces pour femme. Aucun élément supplémentaire, comme des brassards ou des bandes de jambe doivent être considérées comme faisant partie d'un maillot de bain. Aucun zip ou un autre système de fixation est autorisé.

3.7.3 Dimensions

Maillots de bain pour les hommes ne doit pas étendre au-dessus du nombril ou au-dessous du genou, et pour les femmes, ne doit pas couvrir le cou, étendre au-delà de l'épaule, ni se prolonger au-dessous du genou. Tous les maillots de bain sont fabriqués à partir de matières textiles.

3.7.4 Dispositifs

Aucun nageur ne sera autorisé à utiliser ou à porter un équipement ou maillot de bain qui peut aider son / sa vitesse, sa flottabilité ou son endurance pendant une compétition (tels que des gants palmés, palmes, palmes, etc.). Lunettes et chapeaux peuvent être

portés.

3.7.5 **Ruban**

Aucun type de ruban adhésif sur le corps est autorisé, sauf si approuvé par le jury de compétition, ou le cas échéant, le directeur médical UIPM (conformément aux règles de la FINA).

PARTIE C ÉQUIPEMENT FOURNI PAR LOC

3.8 LA PISCINE

Une caméra vidéo doit être fournie par le LOC pour enregistrer les départs. En cas de divergence de la vidéo décide.

3.8.1 La piscine olympique

Aux Jeux Olympiques de la piscine doit être 50 m de long et un 21m minimum de large. Lorsque les panneaux tactiles pour l'équipement de chronométrage électronique sont utilisés sur l'extrémité de départ, ou en plus sur la fin de tournage, la piscine doit être d'une longueur telle qu'il assure la distance requise de 50m entre les deux panneaux. Les piscines doivent être 1.80m de profondeur tout au long.

3.8.2 Autres piscines

A toutes les autres compétitions officielles UIPM, piscines de 50m et la longueur de 25m peuvent être utilisés avec l'accord du UIPM EB.

3.8.3 Nombre de couloirs

- i) Le nombre minimum de voies dans un bassin de 50 m doit être 8. Chaque doit être 2.5m de large avec 2 espaces de 50cm de largeur chacune en dehors des voies 1 et 8 Respectivement.
- ii) À côté de chaque bloc de départ le LOC doit fournir une boîte pour que l'athlète puisse mettre ses vêtements avant le départ.

3.8.4 Blocs de départ

La hauteur des blocs de départ au-dessus de la surface de l'eau peut être de 0.5m à 0.75m. La surface doit être au minimum 0,5m x 0,5m. La surface doit être recouverte d'un matériau antidérapant. La pente maximale est de 10 degrés. Les blocs de départ doivent être clairement numérotées sur les quatre côtés. Le couloir no1 est sur le côté droit de la piscine, face à l'eau à partir du haut de départ.

3.8.5 La température de l'eau

La température de l'eau doit avoir une température de 26C (+/- 1C). Pendant la compétition, l'eau de la piscine doit être maintenue à un niveau constant, sans mouvement notable.

3.8.6 Corde de faux départ

Une corde de faux départ doit être suspendu à travers la piscine pas moins de 1,20 mètres au-dessus du niveau d'eau à partir de points fixes placés 15.00 mètres en face de l'extrémité de départ.

PARTIE D ANNEXES

TABLEAU DES PÉNALITÉS

NATATION

ANNEXE 3A

(Remarque: pour les explications et applications, veuillez vous référer au chapitre 3.6)

<u>Le pentathlète enfreint les règles et est sanctionné pour:</u>	<u>Article</u>	<u>Pénalité</u>
Faire un pas dans le fond de la piscine	3.6 i)	Dédution de 10 points de Pentathlon Moderne
Ne pas toucher l'extrémité de la piscine lors du virage	3.2.6 ii)	
Sortir de son couloir ou de l'eau avant d'en avoir reçu l'ordre	3.4.2 ii) 3.6.1 iii)	
Sortir de l'eau par l'avant de la piscine	3.4.2 i) 3.6.1 iv)	
Après que la dernière manche soit terminée, entrer dans l'eau sans attendre la permission de l'arbitre	3.6.1 v)	
Retarder un départ, refuser de respecter un ordre ou pour toute autre faute qui a lieu au départ	3.2.3 ii) 3.6.2 ii)	Élimination
Partir des mouvements de départ avant le signal de départ ou sauter ou tomber dans l'eau après la commande "À vos marques" et avant le signal de départ; sauter ou tomber dans l'eau avant la commande "À vos marques";	3.4.1ii) 3.6.2 ii) iii)	
Changement incorrect de relais	3.6.2 v)	
Utiliser des dispositifs qui peuvent aider sa vitesse, sa flottabilité ou son endurance (gants palmés, palmes, bandes, etc.)	3.6.2 iv) 3.7.4 3.7.5	
Volontairement, et intentionnellement, pousser, traverser à la nage ou obstruer une autre pentathlète de manière à entraver sa progression	3.6.3 i)	Disqualification
Utiliser de l'huile ou de la graisse	3.6.3 ii)	Élimination de l'équipe
Refuser de porter un maillot de bain conforme	3.6.3 iii, 3.7	

TABLEAU DES DISTANCES ET DES POINTS

ANNEXE 3B1

Âge	Individuel	À relais	250 points	Chaque 0.33 sec
Senior, Junior Moins de 19 (YA), moins de 17 (YB)	200 m	2 x 100m	2:30.00	+/- 1 point
Moins de 15 (YC) moins de 13 (YD)	100 m	2 x 50 m	1:20.00	+/- 1 point
Moins de 11 (YE), moins de 9 (YF)	50 m	2 x 25 m	0:45.00	+/- 1 point